



CHUZELLES

Dernière mise à jour le : 03 août 2023

Risques technologiques

Risque rupture de barrage
Définition du risque
Un barrage est un ouvrage en terre ou maçonné qui a vocation à stocker ou retenir en permanence de l'eau. L'onde de submersion générée par la rupture se traduit par une élévation brutale et rapide du niveau de l'eau à l'aval.
Conséquences
<ul style="list-style-type: none">• onde de submersion pouvant affecter la sécurité de personnes et de biens.• conséquences néfastes sur l'environnement (pollution, impact sur les milieux naturels).
Actions
<ul style="list-style-type: none">• Donner l'alerte et diffuser les premières consignes de mise en sécurité à la population riveraine du sinistre.• Interdire les rues concernées à la circulation et mettre en place des déviations.• Recenser les besoins et les transmettre rapidement au poste communal de crise en Mairie.• Prévenir les services de secours et de sécurité intérieure, la préfecture.
Risques sur la commune
Le barrage de Vouglans situé sur la rivière d'Ain dans le département du Jura, malgré sa proche localisation (environ 120 km, par les cours d'eau), n'impacterait pas la commune de Chuzelles en cas de rupture brutale et imprévue. Toutefois des communes proches et situées sur les berges du Rhône (Vernaizon, Givors, Grigny, Feysin, St Fons, Ternay, Loire sur Rhône, St Romain en Gal, Ste Colombe), pourraient être impactées par la rupture du barrage.